

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21626 - 80ÈME ANNÉE

Des experts de l'ONU s'alarment de la situation du Peuple Autochtone Kanak dans le territoire non autonome de Nouvelle-Calédonie



"Le gouvernement français n'a pas respecté les droits fondamentaux à la participation, à la consultation et au consentement libre, préalable et éclairé des Peuples Autochtones Kanaks et de ses institutions, y compris le Sénat coutumier", ont averti les experts.

Le Parlement français a adopté le 14 mai 2024 un projet de loi qui dégèle le corps électoral en Nouvelle-Calédonie, un territoire non autonome sous administration française dans le Pacifique Sud, démantelant un des fondements de l'Accord de Nouméa, a déclaré aujourd'hui les experts de l'ONU dans un communiqué.

"Le ministère français de l'Intérieur a élaboré et présenté un autre projet de loi, connu sous le nom de "projet Marty", qui menace de démanteler les autres acquis majeurs de l'Accord de Nouméa liés à la reconnaissance de l'identité Autochtone Kanak, des diverses institutions coutumières Kanakes, ainsi que du droit coutumier, et des droits fonciers", les experts ont déclaré.

L'Accord de Nouméa est un accord-cadre signé en 1998 entre le gouvernement français, le mouvement indépendantiste dirigé par le Peuple Kanak et les partis anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie. L'accord décrit un processus de transfert progressif et irréversible du pouvoir de la France à la Nouvelle-Calédonie, conduisant à une série de référendums d'autodétermination.

"Le Peuple Kanak occupe la région de la Nouvelle-Calédonie depuis des milliers d'années, soit depuis 3000 ans avant Jésus-Christ", les experts ont déclaré. "La tentative de démantèlement de l'Accord de Nouméa porte gravement atteinte à leurs droits humains et à l'intégrité du processus global de décolonisation".

"Le gouvernement français n'a pas respecté les droits fondamentaux à la participation, à la consultation et au consentement libre, préalable et éclairé des Peuples Autochtones Kanaks et de ses institutions, y compris le Sénat coutumier", ont averti les experts.

Des dizaines de milliers de manifestants Kanaks se sont mobilisés pacifiquement depuis février pour dénoncer ces réformes. En l'absence de dialogue, un violent conflit fait rage depuis mai 2024. Le gouvernement français a déployé des moyens militaires et un usage excessif de la force ce qui aurait conduit parmi les Kanaks à plusieurs morts, 169 blessés, 2235 arrestations y compris des

d'arrestations et détentions arbitraires et plus de 500 victimes de disparitions forcées.

"Nous sommes particulièrement préoccupés par les allégations concernant l'existence de milices lourdement armées de colons opposés à l'indépendance", les experts ont déclaré. "Le fait qu'aucune mesure n'ait été prise par les autorités pour démanteler et poursuivre ces milices soulève de sérieuses inquiétudes quant à l'état de droit".

Les experts ont noté que la consultation de 2021 sur la souveraineté de la colonie française de Nouvelle-Calédonie s'est déroulée en pleine pandémie de Covid-19, au mépris du deuil coutumier Kanak et malgré les objections des autorités et organisations coutumières Kanakes.

Les experts ont exhorté le gouvernement français à garantir l'État de droit et à continuer à travailler avec le Comité spécial de la décolonisation et les autorités coutumières Kanakes pour faire respecter le principe d'irréversibilité de l'Accord de Nouméa.

"Les accords conclus dans le cadre de l'Accord doivent être garantis constitutionnellement jusqu'à ce que la Nouvelle-Calédonie accède à la pleine souveraineté, conformément à l'engagement de la France", ont indiqué ces derniers.

Les experts ont été informés qu'à l'issue des élections législatives françaises, le projet de loi modifiant la composition du corps électoral a été suspendu, mais ils ont demandé son abrogation complète.

"Nous sommes à la disposition des autorités françaises pour fournir les recommandations nécessaires," les experts ont ajouté.

Les initiatives cruciales pour sauver les tortues endémiques de Madagascar



Actuellement, Madagascar est l'une des îles les plus riches en biodiversité au monde. Elle est également le foyer de plusieurs espèces endémiques de tortues. Malheureusement, ces créatures uniques sont en grave danger en raison de la déforestation, du braconnage et du commerce illégal.

Pour répondre à cette menace, plusieurs initiatives cruciales ont été mises en place. Les projets de reforestation visent à restaurer les habitats naturels des tortues. Des programmes de surveillance protègent les sites de nidification des braconniers.

De plus, les efforts de sensibilisation et d'éducation auprès des communautés locales jouent un rôle essentiel pour réduire le braconnage et promouvoir des pratiques de conservation.

Ces initiatives, soutenues par la coopération, continuent entre organisations de conservation, communautés locales et autorités. Elles offrent un espoir tangible pour l'avenir des tortues endémiques de Madagascar. En travaillant ensemble, il est possible de freiner le déclin de ces espèces uniques et de les préserver pour les générations futures.

Aina Famenontsoa Ralibera

Le défenseur des baleines arrêté: Paul Watson maintenu en prison jusqu'au 5 septembre



Le militant anti-chasse à la baleine Paul Watson restera en détention dans la prison de Nuuk jusqu'au 5 septembre, a confirmé la Haute Cour du Groenland, rejetant le recours déposé par sa défense le 15 août.

"La Haute Cour du Groenland a confirmé aujourd'hui la décision du tribunal du Groenland de placer en détention le fondateur de la Captain Paul Watson Foundation, Paul Watson", a annoncé la police dans un communiqué.

Le tribunal du Groenland a décidé le 15 août du maintien en détention jusqu'au 5 septembre de l'américano-canadien de 73 ans, arrêté il y a près d'un mois à Nuuk, capitale du territoire autonome danois.

L'avocat du fondateur de "Sea Shepherd France" avait alors fait appel devant la Haute Cour du Groenland, jugeant son maintien en détention disproportionné. Paul Watson a appelé le 18 août la justice danoise à examiner les preuves du Japon, qu'il estime "falsifiées".

Le Japon a demandé l'extradition de Paul Watson le 31 juillet auprès du ministère

danois de la Justice, dans une affaire liée à son combat pour la défense des baleines. Dans un mail envoyé à l'Agence France Presse, le 15 août, le ministre Peter Hummelgaard a assuré que "l'examen" de celle-ci était "actuellement en cours".

Ancien officier de marine, Paul Watson a été arrêté en juillet 2024 au Groenland (territoire du Danemark), sur la base d'une notice rouge d'Interpol émise en 2012 et d'un mandat d'arrêt japonais.

Le Japon l'a accusé d'être co-responsable de dommages et blessures à bord d'un navire baleinier nippon en 2010 dans le cadre d'une campagne menée par son organisation Sea Shepherd, avec laquelle il mène des actions coups de poing comme des sabotages en pleine mer ou des sabordages de bateaux à quai, pour lutter contre la chasse à la baleine, au requin, au dauphin ou encore au phoque. Ses défenseurs souhaitent lui éviter l'extradition vers le Japon.

Depuis sa cellule à Nuuk, l'activiste de 73 ans, a assuré que ce qu'il fait "est juste", dans une interview accordée au Parisien, le 18 août. "Je sais que je n'ai commis aucun crime", assure-t-il. Il affirme que le Japon s'est basé sur des "preuves falsifiées" pour justifier son arrestation, grâce à "un seul témoignage" d'une personne qui aurait avoué "sous la torture".

Il appelle Interpol et la justice danoise à ne pas se laisser "instrumentaliser par le Japon" examinant minutieusement les preuves et rappelle que le système judiciaire japonais est pointé du doigt par de nombreuses organisations humanitaires. "M'envoyer là-bas reviendrait à signer mon arrêt de mort", assure-t-il.

BAYALINA

BAYALINA, PAR AXEL GAUVIN... IN ROMAN DANN LA LANG
KRÉOL RÉNYONÉ, AN FÈYTON DANN TÉMOIGNAGES -100-

SAMDI 10 MARS (KATRIÈM BOUTE)

"Lo Régiment de Sambre et Meuse" i vien apiye lo rin bann
"Fiers Gaulois" té pou dékliné. Lo pov "Chant des Partisans"
lé oblizé vni soutire lo vice "Lo régiment...".

N'i koné rienk détroi zikète bann shanté-là, alorse, pou pa
k' néna tro lo vide dan la romanse, n'i émite la boush la
diréktrisse, n'i largue lo son in pé parèy-parèy.

Pou fé zako-zakète konm mi vien d' dir-là, Ivone, la-poin
plüs losh : ki-soi èl i arète la boush gran rouver konmsik èl
té i vé anvale lo moush, ki-soi èl i yenbou répète rienk lo
détroi dérné silabe – sépa èl i sézi rienk ça mèm, sépa èl i
retien pa plüs, sépa èl i gainne pa arplasse plüs nonpli :

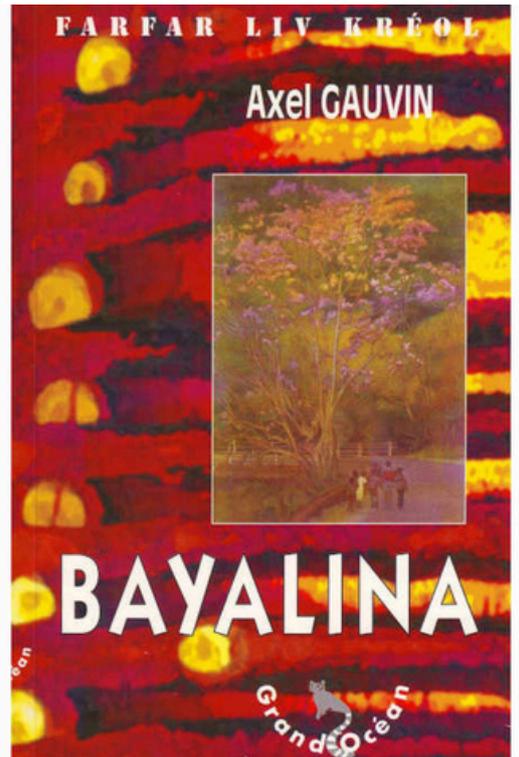
- Aux pieds d'une vigne, je naquis un jour...
- Quizinjour...
- D'une mè-reu digne de tous mes amours...
- Mézamour...
- Et je suis fier èr...
- èr...

- D'être bourguignon.
- Bourguiyon.

- Et maintenant vous allez tous sortir en silence ! la diréktrisse i done lorde. El i ménasse
ossi : « Gare à celui qui ouvre encor son bec ! »

Ari la-pa sézi rien dann toute ça tangaz-là :

- La-poin déssèr zordi, don, Baya !
- Rèst' trankil Ari, rèst' trankil oté ! Ou i voi pa mouvman lé pa bon, zordi ! Lindi, lindi ou
nora doub déssèr !



Axel Gauvin



Si nou téi anparl ankor in kou Bayalina ? Roman Axel Gauvin dann kréol rényoné

Mézami, mon bann dalon,

Lo roman Axel Gauvin i pass dann témoignages troi foi par somenn i pran in tournir politik. La diréktriss lékol Boi d'Nèf èl ossi i fé son préssion dsi bann marmaye i manz la kantine an espéran marmaye va rotourn dsi zot paran-sirtou sak i vote kominiss pou dir azot nora pi la kantine si la droite départmantaliss i gingn pa zélékssion.

Nou lé dann pèryode zélékssion. Lo lansiene diréktriss la parti an konjé maladi é son mari lo shèf kominiss dann landroi astèr li abite loin. La diréktriss lé kaziman franko-franssèz. Yvone, Gro-Yvone lé shèf kantinyère é an mèm tan in partizane lo mèr d'droite. Toussa-la i pèz dsi bann marmaye épi dsi zot paran a travèr d'zot. Mé antanssion Soubaya i yèm touzour lina é Lina son koté i obliye pa son Soubaya é toussala dann lo brouyaze la kanpagn éléktoral i déroul dann l'aryèr-plan.

Mé la rézistanss lé la, an parmi bann marmaye...kissa la kriye Maisonneuve o trou ? Ni koné pa é ni konétra pa. Adèl Ponpon va gingn in klak pars èl i kontinyé manzé

kan i shante la Marseillaise. La Marseillaise pou l'instititriss bien afirm son lidantité épi

Antanssion lo karaktèr litèrèr kréol rényoné i démanti pa, bann mo li, bann lékspréssion li, fraz li épizode apré épizode pars Axel Gauvin i ékri in l'èv litèrèr dann kréol rényoné. Sédèv litèrèr ? sèryèzman mi panss é zot ossi mon bann dalon mi kroiz zot va panss komm mwinn kan zot va mète a lir Bayalina, pou sak li lé réèlman, in roman Axel Gauvin i parète an fèyton dann zoinal Témoignages avèk la pèrmission l'otèr inn an parmi bann pli gran zékrivin noute épok.

Nou lé fine ariv san lépizode é la vi i déroul dsou noute zyé. La vi lontan biensir pars koméla lé shoz la bien shanjé mé èl la pa shanj toussèl pars néna plizyèr zénération la done la min. La vi zordi, mèm si èl lé pa idéal, lé konm èl i lé pars plizyèr zénération la assossyé pou nou ariv oussa ni lé zordi, pou trape noute droi landroi li lété pou amenn ali ziska sak li lé zordi.

A bon antandèr salu !

Justin

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
74ème année
Directeur de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re
Site Web: www.temoignages.re
Tél : 02 62 55 21 21
Publicité: publicite@temoignages.re
CPPAP: 0916Y92433